

GRIVE DES BOIS

HYLOCICHLA MUSTELINA

Une alliée dans vos érablières

Principaux intérêts en agriculture

La Grive des bois se nourrit principalement **d'invertébrés et de larves** présentes dans le sol. Son régime alimentaire est insectivore à 62 %, incluant des lépidoptères (11 %), des arachnides (8 %), des coléoptères (4 %) et des orthoptères (2 %). Elle consomme également des fruits en fin d'été et en automne, représentant 38 % de son alimentation.

En se nourrissant d'insectes, la Grive des bois aide à **contrôler les populations de ravageurs nuisibles** aux arbres, contribuant ainsi à leur protection et au maintien d'une forêt en santé.

De plus, sa consommation de fruits favorise la **dispersion des graines et la régénération des plantes**, ce qui peut contribuer à la diversité et à la résilience des milieux agricoles et forestiers.

Indicateur de la santé de l'écosystème : La présence de la Grive des bois peut indiquer un environnement sain et équilibré. Les érablières qui abritent cette espèce sont souvent des habitats bien préservés, ce qui peut être un signe de pratiques forestières durables.



Ses habitats

- Forêts de feuillus et mixtes matures et sombres (avec peu de luminosité)
- Dans le sud du Québec, l'espèce est principalement associée aux peuplements dominés par l'érable à sucre.

Bon à savoir !

La Grive des bois migre vers le sud en hiver et revient au Québec au printemps et en été. Elle retourne généralement au **même site de nidification chaque année**, une habitude plus marquée chez le mâle que chez la femelle.

Ce que vous pouvez faire pour aider la grive des bois

Préserver l'habitat

Favoriser la **connectivité** des fragments forestiers, viser à maintenir des zones forestières continues de plus de 80 hectares.

Conserver les **forêts matures** et éviter le morcellement des forêts.

Maintenir la diversité végétale en conservant une **variété d'arbres feuillus** de grande taille de plus de 12 m d'hauteur.

Planter des **arbustes fruitiers** comme le sureau à grappes (*Sambucus racemosa*).

Favoriser la reproduction

Contrôler la **population de cerfs**, la limiter à moins de 8 par km² pour réduire le broutage excessif qui peut dégrader l'habitat de la Grive des bois.

Utiliser des **pratiques de gestion forestière** qui imitent les perturbations à petite échelle, comme les coupes progressives pour encourager la régénération des forêts.

Réduire la mortalité

Éviter les travaux forestiers en **période de nidification** (mai à août).

Limiter l'utilisation des **insecticides**.

Références :

Gouvernement du Canada, 2012. Grive des bois (*Hylocichla mustelina*): évaluation et rapport de situation du COSEPAC 2012 [Grive des bois \(Hylocichla mustelina\): évaluation et rapport de situation du COSEPAC 2012 - Canada.ca](#)

Regroupement QuébecOiseaux. 2013. Fiche d'informations : Aménagement forestier pour la conservation de l'habitat de la Grive des bois. Rédigée par Simon Bédard. Montréal, Québec. 7 pp. [Fiche6_Grive des bois.indd](#)

Révisé par: Martin Picard, Victor Grivegnée-Dumoulin

